

Xylella fastidiosa : la bactérie s'étend en Corse-du-Sud

Hier matin, le préfet de Corse a annoncé lors du CA de l'Odarc que de nouveaux foyers infectés ont été identifiés sur différentes communes dans le sud de l'île. Si les "craintes sont réelles", selon lui il faut éviter la psychose

Depuis plusieurs jours l'inquiétude gagne les professionnels du monde agricole. Eux qui redoutaient, il y a plusieurs mois déjà, l'arrivée de la xylella fastidiosa sur les terres insulaires accusent, jour après jour, les nouvelles accablantes. L'annonce livrée hier en fin de matinée par le préfet de Haute-Corse, en préambule du conseil d'administration de l'Odarc, est sans équivoque : la bactérie s'est installée en Corse-du-Sud. À demi-mot, on estime que la liste ne fait que commencer... Depuis les deux cas de contamination de polygale à Propriano, de nouveaux foyers contaminés ont été identifiés et confirmés par les analyses. Ils ont été signalés par des particuliers sur les communes de Sainte-Lucie de Porto-Vecchio, Porticcio, Peri, Albitreccia et Bastelliccia. Il est toujours question de la même espèce végétale : un arbuste connu sous le nom de polygale à feuilles de myrte.

Toujours la même espèce victime de la bactérie

Pour l'heure, les études sont toujours en cours afin de tracer le parcours de ces plants. À quel moment ont-ils été achetés ? Par quel fournisseur sont-ils entrés sur l'île ? Selon les premières observations, il s'agirait d'arbres anciens. Ont-ils été plantés dans les années 2010 ? Une question sur laquelle les experts planchent pour établir s'il peut y avoir un lien avec le premier lot incriminé.

Interrogé sur l'évolution rapide de la maladie qui s'est manifestée ces dernières heures, Christophe Mirmand a expliqué que "d'après les témoignages portés à la connaissance, en particu-



Le collectif de lutte contre la xylella s'est invité au conseil d'administration de l'Odarc.

/ PHOTOS OCEANE BALDOCCHI

lier d'élus qui le signalent à la Fredon ou aux services de l'État, cette espèce a été repérée, depuis un certain temps, comme connaissant des dessèchements anormaux ou suspects. On peut penser que cette variété de végétaux est plus particulièrement porteuse de la bactérie qui appartient à une sous-espèce multiple identifiée. Elle est différente de celle qui contamine la région des Pouilles et qui s'attaque à l'olivier." Ce qui ne revient pas pour autant à exclu-

re que la Corse soit victime de la xylella italienne. Elle pourrait devoir se battre contre deux ennemis des végétaux.

Organisation d'une cellule d'urgence hebdomadaire

Reste à présent à déterminer les mesures qui doivent être poursuivies - ou renforcées - afin de maîtriser la crise sanitaire qui se profile. En marge des trois réunions journalières organisée, depuis le 20 juillet dernier, et qui s'inscrivent dans le cadre

d'une situation de gestion continue, une cellule d'urgence va être activée. À raison d'une fois par semaine, le problème sera débattu et l'information relayée en présence des représentants de l'Odarc, des chambres d'agriculture et des professionnels de la filière. Le préfet de Corse a par ailleurs rappelé la mise en place de moyens supplémentaires afin d'accompagner les services de l'État, comme de la CTC, et l'équipe de la Fredon avec pour

objectif de "gérer les conséquences de la bactérie." Répondant aux questions des membres du collectif de lutte contre la xylella fastidiosa, au cours de ce CA peu ordinaire (voir par ailleurs), il a ciblé et détaillé la série de mesures actées depuis le début de l'année 2014. Date à laquelle, un risque potentiel a visé la Corse.

"Il ne faut pas organiser la psychose"

Du premier arrêté préfectoral

de mars 2014 conduisant à des restrictions sur l'introduction de végétaux dits sensibles au dernier, en date de juillet, interdisant l'importation de tous les végétaux hors professionnels autorisés, un plan progressif s'est mis en place.

Au total, quatre-vingt dérogations ont été délivrées mais elles pourraient être revues à la baisse.

Aux critiques émises par le collectif et les élus nationalistes mobilisés sur ce dossier et réclamant un embargo total, le préfet a justifié son choix. "L'interdiction absolue n'est pas conforme sur le plan juridique." Pour ne pas tomber sous le coup de recours, le préfet a alors choisi de laisser une fenêtre entrouverte.

Si aujourd'hui les craintes sont devenues réelles, "il ne faut pas organiser la psychose, ni faire peur à la population" a insisté Christophe Mirmand.

Tous craignent, à présent, de subir "l'effet boomerang."

Bien qu'il entende privilégier la transparence, le préfet a mis en garde contre la désinformation susceptible de pénaliser l'exportation des productions de fruits ou de clémentines.

Même si rappelons-le, les arbres fruitiers ne semblent pas être concernés par cette nouvelle peste végétale.

Julie QUILICI-ORLANDI



Jean-Louis Luciani, président de l'Odarc s'oppose à Xavier Lucani du collectif.



Nadine Nivaggioni, de Femu a Corsica, s'est exprimée au nom du collectif.

Le collectif s'invite au conseil d'administration de l'Odarc

L'arrivée de la xylella fastidiosa a bouleversé l'ordre du jour du conseil d'administration de l'Odarc programmé, hier matin à Bastia.

Au regard de l'actualité, le président Jean-Louis Luciani a tenu à organiser un échange entre l'ensemble des représentations politiques et les élus des syndicats du monde agricole, en présence du préfet de Corse, Christophe Mirmand, membre de droit du CA. Mais c'était sans compter sur les attentes des membres du collectif. Ils étaient une trentaine à s'être déplacés devant le siège de l'office. Nourris par l'inquiétude, ces professionnels étaient en quête... de répon-

ses. Ils ont donc choisi de s'inviter à la réunion en emboitant le pas aux élus nationalistes de l'Assemblée de Corse - pour certains membres du collectif - qui siègent de droit au CA. Une surprise qui n'en était pas une. Un temps, un blocage avait été annoncé. Mais c'est finalement le dialogue... forcé qui s'est imposé.

Réunion houleuse annoncée

Désignée comme porte-parole du collectif, Sandrine Marfisi s'est adressée à Christophe Mirmand pour renouveler la demande d'interdiction totale des végétaux sur l'île. "Certes on a trouvé une souche différente que celle

qu'on attendait mais pour nous, cela ne change rien. D'autant plus, qu'on parle d'une région italienne a priori pas infestée, qui détenait les certificats européens phytosanitaires nécessaires."

À ce moment précis, les nouveaux cas identifiés hors de Propriano n'étaient pas encore connus.

À la suite de son intervention, le président de l'Odarc a souhaité retrouver une ambiance plus studieuse. Conforme aux règles d'usage. Une réunion de travail en cercle restreint. Mais il n'est pas parvenu à congédier le public.

Les élus nationalistes ont alors enta-

mé le bras de fer à la demande du collectif. Mais Jean-Louis Luciani s'est voulu catégorique ; cette réunion ne devait en aucun lieu remplacer la séance de l'assemblée extraordinaire de l'Assemblée de Corse demandée par Femu a Corsica et Corsica Libera.

Négociations à rallonge

Les négociations ont alors débuté. Les suspensions de séance se sont enchaînées. Face au préfet de Corse et au président de l'Odarc se sont tenus debouts, des membres du collectif déterminés. Des professionnels, citoyens et élus qui se présentent comme les pionniers de la lutte contre la

xylella sur l'île. Au terme de deux heures de discussions - avec la menace d'une annulation du CA - un accord a été trouvé. Tous rentreront dans la salle mais une seule personne posera trois questions. Et ce, sous conditions. Le préfet ne sera pas interrompu et une fois les réponses livrées, seule une délégation de cinq personnes sera autorisée à assister à l'examen du premier sujet à l'ordre du jour : la bactérie.

Une séance houleuse qui a eu au moins le mérite de témoigner que tous se battent contre les mêmes peurs : la prolifération de la bactérie.

Julie QUILICI-ORLANDI